



MERVILLE

ACTUALITÉS

N° 46 SEPTEMBRE 99

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville

Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

AGENDA
DU MOIS

3 SEPTEMBRE
ASSEMBLEE GENERALE
FOYER RURAL

11 SEPTEMBRE
FOOTBALL MERVILLE 1 Contre
VERFEIL

17 , 18 , 19 , 20
SEPTEMBRE
FETE LOCALE

25 SEPTEMBRE
MOUNJETADO et
30 ème ANNIVERSAIRE DU COMITE
DES FETES

CEST LA RENTRÉE

EDITORIAL

Septembre,

Le simple énoncé de ce mot évoque pour chacun la rentrée scolaire, et la fin des vacances.

Rentrée tempérée pour nos enfants par la fête du village traditionnellement fixée au 3^{ème} dimanche de septembre, car pour eux, il y a les jeux et les manèges en perspective.

Cette rentrée n'est pas une rentrée comme les autres, puisqu'elle sera la dernière du millénaire, et les enfants qui démarreront l'année scolaire en 1999 la termineront en 2000. Ce sera donc une année mémorable pour chaque jeune écolier.

Pendant que la plupart d'entre vous étaient en vacances, le travail municipal a continué de manière à ce que tout soit prêt pour la rentrée, aussi bien les écoles, que les terrains de sport, les salles associatives ou la qualité environnementale du village. Tous les employés municipaux sont à féliciter pour le mieux-être de leurs concitoyens.

En vous donnant rendez-vous à notre « balloche » du 17 au 20 septembre, je souhaite à tous nos écoliers, collégiens et lycéens une bonne et fructueuse rentrée scolaire.

Le Maire,

F. BENTANAX.

DU CHANGEMENT AUX ECOLES

Cette rentrée sera marquée par de nombreux changements chez nos enseignants, Mme GUY directrice de l'école maternelle qui a pris une retraite bien méritée, et de plusieurs instituteurs et institutrices qui au gré des mutations, nous ont quitté.

Mais aussi, un changement qui n'était pas prévu en juin puisque M. LACARRERE a également fait valoir ses droits à la retraite dans le courant de l'été, pour convenances personnelles. Après un dizaine d'années passées à la direction de l'école primaire de Merville, c'est une autre figure qui nous quitte.

Monsieur l'inspecteur a décidé de retenir M. LOZES préalablement nommé à DAUX, pour assurer la direction de l'école primaire. Les parents et enfants seront nombreux à approuver ce choix, connaissant les grandes qualités de cet instituteur. Donc lorsque nous avons fêté son départ en juin dernier, ce n'était bien qu'un au revoir.

NOUVEAUX EQUIPEMENTS AUX ECOLES

L'accroissement des effectifs scolaires qui avaient vu la création de 2 classes à la rentrée 98 a fait demander 2 classes préfabriquées au Conseil Général. Ces classes sont disponibles pour la rentrée, équipées de climatiseurs, pour permettre à nos enfants d'étudier dans les meilleures conditions. Un préau sera intercalé entre les 2 modules, et la cour agrandie est stabilisée par un revêtement bicouche.

Cette réalisation d'un coût de 352 267 francs sera subventionnée par le Conseil Général qui a déjà fourni gratuitement les modules de classes préfabriquées.

D'autre part cet accroissement d'effectif a vu augmenter le nombre d'enfants qui prennent le repas à la cantine scolaire. La commission des écoles a dû pourvoir au remplacement de l'armoire réfrigérée devenue trop petite pour stocker les repas livrés en chaîne froide.

Cette nouvelle acquisition, d'un montant de 18 061 francs a fait l'objet d'une demande d'aide du Conseil Général.

REPAS CANTINE

Par délibération du 17 juin 1999, la municipalité a lancé un appel d'offres. pour la fourniture des repas de la cantine scolaire, comme la loi l'exige, puisque cette fourniture est supérieure à 300 000 F par an.

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 20 août par la commission d'appel d'offres.

3 entreprises avaient soumissionné ; Bontemps, Sodexo et Avenance Enseignement du groupe ELIOR.

Le chiffrage sur l'année des 3 propositions a permis de classer les fournisseurs :

Bontemps	526 886.00 F
Sodexo	551 485.60 F
Avenance Enseignement	542 342.00 F

C'est donc l'entreprise Bontemps qui a été retenue par la commission et qui continuera donc à assurer la fourniture des repas de la cantine et du centre de loisirs.

A PROPOS DES GENS DU VOYAGE

Notre commune a connu un « succès » remarqué pendant le mois d'août.

Une première fois le 2 août, le terrain d'entraînement a vu une dizaine de camions avec caravanes s'installer sur la pelouse. A la demande du Maire, les gendarmes appelés sur les lieux n'ont pu les faire partir car ils n'ont aucun moyen légal de le faire (ils ont relevé toutes les identités et immatriculations des véhicules pour contrôle). Seul le préfet a le pouvoir de faire intervenir les forces de l'ordre pour évacuation, après ordonnance du juge du tribunal de grande instance qui agit en référé.

Nos « locataires » involontaires ont quitté les lieux le dimanche 8 août en laissant le terrain dans un état de propreté convenable. Nous déplorons les nuisances de voisinage que cette occupation sauvage a généré.

Rapidement, afin d'éviter de nouveaux débordements, Monsieur le Maire a fait installer des mains courantes en bordure du terrain d'entraînement, de façon à empêcher l'accès des véhicules.

La loi Besson fait obligation aux communes de plus de 5000 habitants de créer une aire d'accueil pour les gens du voyage, Merville avec 2800 habitants n'est pas dans cette obligation. Par contre, comme toutes les communes nous devons offrir une aire de stationnement. Jusqu'à la mise en chantier des logements du « clos des mûriers », la commune disposait d'un emplacement offrant un nombre de places limité qui permettait d'honorer cette obligation. Aujourd'hui nous n'avons plus cette possibilité, et le conseil municipal, dans le cadre de l'aménagement du village, étudie la création d'un lieu de stationnement, avec la préoccupation d'en limiter le nombre de places à 3 ou 4 caravanes, de façon à éviter les grands rassemblements.

Une deuxième fois les 20 et 21 août, la municipalité s'est fait « piéger » en louant la salle polyvalente pour un mariage. La salle et les abords ont été restitués dans un état de saleté encore jamais vu.

Monsieur le Maire a exigé que la salle soit nettoyée par les utilisateurs indécents ou à défaut leur faire payer les services d'une société de nettoyage.

Parallèlement la salle de l'animation interclasse dans les écoles était vandalisée, et malgré des indices indiscutables prouvant la responsabilité des enfants des utilisateurs de la salle, les participants au mariage n'ont pas voulu reconnaître leur responsabilité. Monsieur le Maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

TENNIS CLUB

Le Tennis Club Mervillois a son local :

Le 9 juillet, une petite fête réunissait les membres du Tennis Club Mervillois, les présidents d'associations, la municipalité, l'architecte et les artisans qui ont réalisé le bâtiment.

Annexé à la salle polyvalent, ce local de 50 m² permettra d'accueillir les manifestations organisées par le club, dans d'agréables conditions.

Après avoir remis la clé du local au président du TCM, M. Joachim MASO, M. le Maire recevait la clé de l'ancien local « algéco » que le club offre aux écoles pour leur permettre de ranger ballons, vélos et autres objets encombrants. Les enseignants et la municipalité remercient les membres du Tennis Club Mervillois, pour ce geste d'amitié et de solidarité.

Avant le vin d'honneur qui clôturait cette manifestation, le secrétaire M. Serge POURGATOU demandait à M. le Maire de devenir président d'honneur du club et lui remettait une magnifique médaille personnalisée, en souvenir de cette journée.

S.A.U.P.E & P.O.S

L' évolution de Merville sur 10 années ou comment définir
un Schéma d'Aménagement Urbain Paysager et Environnemental,
préalable à une
Révision du Plan d'Occupation du Sol

Une poussée démographique importante sur la commune(près de 3000 hbts au dernier recensement),une très forte urbanisation, une réglementation de plus en plus draconienne(Loi sur l'eau, Assainissement, Epandage des boues, Application des droits du sol, etc....), la volonté de rester une commune rurale, une scolarité de plus en plus importante(3 classes supplémentaires en 2 ans); tous ces éléments ont conduit la Municipalité à mettre en place une politique à moyen terme (2010) afin que Merville et ce malgré la pression, soit accepté de tous et par tous.

Pour satisfaire à cette demande et très conscient des difficultés rencontrées, le Maire et son Conseil Municipal a confié au bureau d'études « FRESQUET, FRAUCIEL » une lourde tâche :
=> celle de mettre à la disposition de la commune , un outil permettant de répondre, d'une part, aux objectifs de la commune et d'autre part de faire participer l'ensemble des administrés à ce que devrait être Merville en 2010

Comme cela fut rappelé à plusieurs reprises, une exposition sur le Schéma d'Aménagement Urbain Paysager et Environnemental va avoir lieu ces jours prochains.

En accord avec le Bureau d'Etudes, celui-ci met à notre disposition l'ensemble des panneaux de l'étude.

Cette exposition débutera : le **lundi 30 Août 1999 (chaque jour de 14 H /18 H, le samedi 4 de 9h à 12h)** et se tiendra dans les locaux de la Mairie de Merville.

En partant de l'état initial (Merville aujourd'hui) pour aboutir à (Merville 2010), plus de 30 panneaux nous sont proposés afin d'avoir une image de ce que pourrait être notre commune dans les années à venir.

Chacun pourra en toute liberté critiquer dans tout les sens du terme les propositions que nous soumettons à votre réflexion.

Les commissions: Aménagement, POS, Assainissement, pilotées par Maurice Llorca seront , dans la mesure du possible et notamment les Mercredi après midi et Samedi matin à votre disposition pour vous guider le long de cette exposition.

Il faut aussi savoir, qu'au terme de cette exposition, une Réunion Publique se tiendra dans la grande salle du rez de chaussée de la Mairie .

D'ores et déjà vous pouvez réserver cette date: **Jeudi 9 Septembre 1999 à partir de 21 Hrs**

Réunion Publique sur
le Schéma d'Aménagement Urbain, Paysager et Environnemental
préalable à
la Révision du P.O.S

Communique de la Commission « Aménagement »:

Très sollicité, et à juste titre par Le Foot Ball Club de Merville, la Municipalité à lancée en ce début d'année 1999, une étude de faisabilité concernant l'agrandissement des vestiaires. Après une étude préalable, le dossier est confié à un bureau d'études, vu le montant des Travaux (environ 300 KF).

C'est le 21 juin que la commission « Aménagement » sollicite plusieurs entreprises et artisans (6) de la Commune afin que des propositions nous parviennent rapidement. C'est deux mois maximum qui devraient être nécessaire à la réalisation de ces vestiaires, vitales pour le club.

Après une relance effectuée début août, une volonté affirmée de la Municipalité de faire travailler les artisans de la commune, nous sollicitons actuellement d'autres entreprises, n'ayant pas d'échos de la part des artisans Mervillois (1 sur 6)

Si, à la date du 15 Septembre, aucune réponses ne nous sont parvenues, nous lancerons un appel d'offres afin de répondre à l'attente du Foot Ball Club de Merville.

Maurice LLORCA, Adjoint au Maire

Responsable de la Commission « Aménagement »

Nota : Prochainement (Novembre / Décembre)
la Municipalité lance un Appel d'Offres
Construction des Ateliers Municipaux.

ERRATUM

Nous avons oublié dans la plaquette d'accueil Merville, de mentionner le nom de **Melle Sylvie DESCHAMP** Photographe à Merville qui à réalisé les prises de vues nécessaires pour la réalisation de cette plaquette

Nous la remercions vivement, avec toutes nos excuses.

Club du 3^{ème} Age de Merville

A l'occasion de la fête locale les 17-18-19-20 septembre 1999, le club des Aînés vous invite à venir déguster crêpes et cidre...

Un moment convivial et artistique au cours duquel une exposition de peinture viendra colorer les murs de la salle du 3^{ème} âge.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MAZZUCHINI Carla, Paola , née le 03 Juillet 1999 à TOULOUSE

VENCESLAU Fanny née le 07 Juillet 1999 à TOULOUSE

STAAT Julien né le 07 Juillet 1999 à TOULOUSE

MEDOUS Jean-Baptiste né le 11 Juillet 1999 à TOULOUSE

BARRAT Solène née le 21 Juillet 1999 à MERVILLE

AUSCHNEIDER Wandrille né le 30 Juillet 1999 à TOULOUSE

GAYRAUD Léa née le 30 Juillet 1999 à TOULOUSE

VIRGULIN Valentine née le 10 août 1999 à TOULOUSE

POLOP Cynthia née le 12 août 1999 à TOULOUSE

GAUGIRAND Coline née le 14 août 1999 à TOULOUSE

BORELLO Cyril né le 17 août 1999 à TOULOUSE

MARIAGES

MARSON Eric et COUDON

Christine le 10 Juillet 1999

DUFFAU Laurent et CAZES Céline le 10 Juillet 1999

KADIJEVIC Vladimir et BONNET Laure le 17 Juillet 1999

PECH Hervé et GIRAUD Magali le 7 août 1999

SACCONA Stéphane et MARTY Nathalie le 14 août 1999

BULLOT Sébastien et Juliac Sabine le 21 août 1999

DECES

BASCOU divorcé CASSAN Ange Marie Bernadette le 23 Juillet 1999

CCAS DE MERVILLE – FOYER DES JEUNES

Le 3 juillet 1999, grâce à l'aimable concours du FCM, qui a prêté ses installations, c'est déroulé un tournoi de football à six

Plus de soixante dix jeunes ont répondu présent à la manifestation organisée par le foyer des jeunes de Merville.

La REYNERIE (2 équipes), BLAGNAC, MERVILLE (3 équipes), CORNEBARIEU, BEAUZELLE, se sont donc succédées sur le terrain d'honneur pour en découdre en toute amitié et sportivités –

A noter la présence sur le terrain d'anciens joueurs mervillois qui ont participé avec beaucoup de talent au tournoi, pour finalement l'emporter avec panache.

Les animateurs encadrant les différentes équipes sont à félicités pour le travail accompli tout au long de l'année.

La remise des récompenses (elles étaient nombreuses) ont été précédé d'une minute de recueillement à la mémoire de MICHAEL qui nous a quitté suite à un drame de la circulation- L'année dernière il était sur ce même terrain aux côtés de ses camarades.

M. FERNAND BENTANAX, maire remis avec beaucoup de plaisir les coupes, médailles et autres cadeaux offerts généreusement par des sponsors qui n'ont pas oublié la jeunesse.

Madame GOUZE, conseiller général, excusée, a soutenu cette manifestation, en offrant des cadeaux du conseil général- M. André SIMON 1^{er} adjoint participa lui aussi à la remise des récompenses.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés dans l'organisation de cette manifestation, aux animateurs pour la qualité du travail accompli, et à tous les jeunes pour cette fraîcheur et cette joie de vivre qui les honorent.

HISTOIRE DU COUSIN



Le « COUSIN » du Petit Journaliste

A suivre

AVIS : RECENSEMENT MILITAIRE DES DOUBLES-NATIONAUX :

Les personnes devenues françaises par réintégration ou naturalisation et qui ne sont plus soumises à l'obligation de recensement militaire en France étant âgées de plus de 25 ans, qui auraient besoin d'attester de leur position militaire en France vis-à-vis des autorités de leur pays d'origine, peuvent se présenter au bureau du service national de Toulouse (Préfecture de la Haute-Garonne), munies de leur certificat de nationalité où il leur sera remis une « attestation de position militaire ».

INFO MAIRIE : A compter du mois de septembre 99, le Secrétariat de la Mairie sera fermé de 11H00 à 12H00 tous les 2^{ème} mardis de chaque mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

TOUS LES JEUNES GARÇONS ET FILLES NÉS EN JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1983 DOIVENT SE PRESENTER A LA MAIRIE DE MERVILLE AVANT LE 30 OCTOBRE 1999 MUNIS DU LIVRET DE FAMILLE DE LEURS PARENTS ET DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE.

Elections des délégués de la MSA

Le 27 octobre 1999 aura lieu l'élection des délégués de la MSA.

La liste électorale est affichée à la mairie, et les candidats peuvent retirer l'imprimé de déclaration de candidature auprès du secrétariat.

Les exploitants et employeurs 1^{er} et 3^{ème} collège sont regroupés au bureau de vote de Merville.

Les salariés 2^{ème} collège sont regroupés au bureau de vote de Daux.

LE CLOS DES MURIERS :

Les 8 logements construits par la SA H.L.M Cités Jardins seront livrés fin Décembre, ou fin Janvier 2000 au plus tard.

Ce premier programme réalisé par la municipalité va offrir 2T2, 4T3 et 2T4 avec un environnement de qualité.

Plus de 20 demandes de Mervillois sont enregistrées à ce jour. L'attribution des logements sera effectuée par une Commission composée d'un représentant de la municipalité et des administrateurs de la SA H.L.M. Le choix des locataires sera décidé après analyse des dossiers déposés (ressources, composition de la famille, degré d'urgence de relogement...).

L'information des bénéficiaires aura lieu 3 mois avant la remise des clés afin de leur laisser le temps de donner le préavis dans les délais contractuels.

Brochettes arrosées

Cette année encore le temps ne fut pas de la partie , puisque l'on dut déménager à la salle polyvalente un orage nous balaya sur le coup de 18 heures les tables qui avaient été dressées par les pétanqueurs

C'est avec une petite demi-heure de retard que la soirée put commencer , dans une ambiance de fête , et ceci grâce à la gentillesse de personnes qui aidèrent le bureau à remettre les tables dans la salle, encore une fois Mesdames et Messieurs MERCI

Si tout le monde était à l'abri n'oublions pas les cuistots,(car sans eux) après les avoir installés sous un abri digne d'un camp ; ils purent , nous régaler par leur savoir avec brochettes et saucisse grillée.

Après le café les danseurs purent se défouler sur la piste, musique proposée par notre ami RENE, et de ce fait la soirée pût s'allonger et se terminer tard dans la nuit ;

Quelques résultats des concours juillet et août

Les 3 jours de merville

Le vendredi 64 équipes avait fait le déplacement sur notre boulodrome
SERAN JM, PRINCE Ph. PRINCE F. gagnent le concours

Le samedi 71 triplettes

VAINQUEURS : FONTANIE G, BEDEL J. SERAN JM (pétanque Mervilloise)
FINALISTES : BATTENT PIGAL J Y N'GUYEN , VERGER également de Merville

Le dimanche 9 heures : tête à tête 93 engagés

FONTANIE G (pétanque Mervilloise) remporte le concours au dépend de
COLOMBELLI (tournefeuille)

Dimanche 14heures 30 :doublette 113 équipes

La doublette PIGAL TH , ARENA. P.,(pétanque mervilloise) remportent le concours

Dimanche 14heures 30 parallèle féminin

La doublette VERNETTI E. et AMANS C. (pétanque mervilloise) remportent le concours

Félicitations à tous ces joueurs(es) qui remportèrent ces concours, Bravo aux organisateurs et merci aux partenaires qui encore une fois nous permirent de réaliser ces 3 jours ;

Le 27 et 28 juillet à CARMAUX FONTANIERG , ARENA P SERAN JM.perdent la demi finale du national contre QUINTAIS , brillant champion du monde en titre

Le 18 juillet à BOUILLAC le joueur DESTARAC P.perd la demi finale Je tenais à souligner cette performance car ce joueur ne joue aux boules que depuis quelques années et fait des progrès constant
Bravo PIERROT

LE 02 AOUT à SAINT SAUVEUR FERRANDO F ; PIGAL TH gagnent le concours

LE 7 AOUT à COX ARMANS G FERRANDO F ET PIGAL gagnent le concours

LE 9 AOUT à CASTELSARRAZIN PIGAL ET FERRANDO gagnent le concours

Les concours inter sociétaires viennent à peine de se terminer, dix au total-

Le bilan est positif, les joueurs furent disciplinés dans l'ensemble, quand au classement de tous ses concours , ils vous seront communiqué dans un prochain numéro.

Les soirées grillades furent excellentes, merci à ceux qui firent cuire où préparèrent les casses-croustes de ces concours.

MERVILLE VELO INFOS

Dimanche 25 Juillet 1999 a eu lieu à CASTILLON SAVES (32) dans un cadre magnifique de par ces monts et vallées le championnat MIDI PYRENEES de courses cycliste junior.

C'est avec brio que la journée a débuté vers 10 h pour notre jeune MERVILLOIS , Jean ZEN, qui disputera le contre la montre en terminant à la première place. L'après midi, course sur route où là tout devait se jouer. C'est sous un soleil de plomb que notre Mervillois fit part de sa détermination où après trois tours de circuit il passa en tête suivi par deux autres concurrents (DEBANNE et CHAPOU) qui ne voulaient pas en démordre. Un parcours total long de 108 kms où bon nombres de coureurs ne déméritèrent pas leur courage et leur volonté car croyez moi de 15 h à 18 h il fallait vraiment en vouloir. Après une fulgurante échappée c'est avec clameurs et chaud au cœur que les quelques Mervillois qui avaient fait le déplacement purent voir JEAN ZEN franchir la ligne d'arrivée en tête les bras levés au ciel. Cette année encore nous avons à MERVILLE notre champion MIDI PYRENEES Junior.

Nous savons d'ores et déjà que JEAN est sélectionné en équipe de France. Nous lui souhaitons bonne chance pour la course Internationale qu'il doit aller disputer en ALLE MAGNE le 7 Août 1999 puis pour le Tour de GASCogne suivi du Championnat de France qui se déroulera à BOLENE courant Août. Nous espérons qu'il portera haut et fort les couleurs de notre village et notre région loin de nos frontières et rendez vous donné peut être au CHAMPIONNAT DU MONDE le 5 OCTOBRE à TREVISE (Italie)

Bravo Jean , Continue dans cette voie, on est avec toi.

MAJORETTES DE MERVILLE

Les majorettes continuent d'évoluer dans différentes fêtes. Les morceaux qui permettent les évolutions ont subis un profond remaniement .C'est toujours avec autant de grâce que vous pourrez les voir évoluer pour notre fête locale.

Au fur et à mesure des prestations , les filles prennent plus d'assurance et la qualité augmente à son tour.

Septembre , c'est la rentrée des classes, mais c'est aussi la fête locale avec un spectacle offert par les majorettes et la fanfare- Nous espérons que vous serez nombreux à venir encourager nos filles qui se surpasseront pour votre plus grand plaisir...

Avec la fin de saison, le temps du recrutement est propice. Donc si vous avez entre 5 et 17 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre le samedi de 14h00 à 16h00, c'est l'heure de nos répétitions qui se déroule dans la salle de la mairie- Pour plus de renseignements appeler le 05-61-85-11-58 ou 05-61-85-84-24

CARNET ROSE (une petite majorette est née) ! ! ! ! !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance de la petite COLINE . Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands parents ainsi qu'au petit frère (Jérémy) Prompt rétablissement à la maman notre sympathique chorégraphe des grandes majorettes

à repas convivial , recette familiale

CONFITURE DE PECHE ET DE MELONS

RECETTE N° 22

Pour 4 pots de 500gr environ .

750g de pêches jaune épluchées, 250gr de melons très murs épluchés

1 kg de sucre gélifiant

cuisson :

5 mn

réalisation :

Ecrasez les pêches au moulin à légumes et coupez le melon en petits morceaux. Faites macérer les fruits avec le sucre spécial confitures pendant quelques heures. Mettez le tout à cuire dans la bassine à confiture à feu vif, en remuant à la cuillère en bois. Comptez cinq minutes de cuisson, à partir de l'ébullition. Mettez en pots et couvrez aussitôt.

COMITE DES FETES DE MERVILLE

Voici septembre, la rentrée, les souvenirs de vacances et... notre fête locale !

Comme chaque année c'est avec beaucoup de préparation et de choix parfois difficiles que le comité des fêtes a travaillé en essayant de ne rien oublier. Et pour cause, 1999, c'est l'année du trentième anniversaire de la création du comité, avec à l'époque une poignée d'hommes et femmes volontaires-

L'histoire du comité reste attachée à l'évolution de notre commune-

Pour rappeler ces grands moments, pas toujours faciles, selon le dire des anciens, le comité a donc mis sur pied une sacrée soirée (n'est-ce pas M. Jean Pierre Foucauld).

C'est le 25 septembre, à l'occasion du rituel de la «mounjetado » du 25 septembre 1999, que le comité offrira une soirée particulière, avec comme invités, les officiels de la Fédération Nationale de Comités Officiels de Fêtes, avec a sa tête M. LACOMBE président national qui récompensera tous les membres du Comité depuis sa création à ce jour .

Coté animation, notre ami Georges Vaur dit « PIROULET » sera de la partie avec ses histoires inimitables-

Ensuite, Claude MARCILL prendra le relais avec son orchestre musette- Le repas sera assuré par notre traiteur préféré, l'auberge de FINHAN, chargée de la préparation culinaire des haricots.

Puis ensuite dans un proche avenir l'organisation du réveillon avec un programme de qualité

Mais avant l'anniversaire voici le programme de la fête du 17-18-19-20 septembre 1999, avec cette année le retour des jeux intercommunaux qui drainera la foule des grands jours sur le stade municipal

TOP FORME INFORME

La reprise des cours ara lieu le **LUNDI 6 SEPTEMBRE 1999**,
Salle des Fêtes (Mairie de Merville)

SECTION ADULTES :

HORAIRES DE LA SEMAINE :

LUNDI	9H15	Gym entretien	19H30 Gym entretien
MARDI	9H30	L.I.A.	19H30 Gym douce
MERCREDI	9H30	STEP	20H00 Gym entretien
JEUDI	9H30	L.I.A.	20H00 Jazz mixte
VENDREDI	9H15	STRETCHING	10H30 Claquettes

INSCRIPTIONS :

Le 3 SEPTEMBRE de 18H30 à 20H00

Le 4 SEPTEMBRE de 10H00 à 12H00

Salle des Fêtes, Mairie de Merville

SECTION ENFANTS/ADOS :

Reprise des cours : le **MARDI 5 OCTOBRE 1999**

HORAIRES DE LA SEMAINE :

MARDI	17H00	Eveil à partir de 3 ans
JEUDI	17H00	Gym enfants mixte
	18H00	Jazz enfants mixte
	19H00	Jazz enfants ados mixte

INSCRIPTIONS :

Le 1^{er} OCTOBRE de 18H30 à 20H00

Le 2 OCTOBRE de 10H00 à 12H00

Salle des Fêtes, Mairie de Merville

Cours en musique animés par des éducateurs diplômés d'Etat,
diplômés Fédéral : B.N.S., A.F.P.S.

RENSEIGNEMENTS : Sandrine et Michèle

Allo : 05.61.85.02.18

ECOLE DE MUSIQUE

C'est la rentrée à l'école de musique et nous vous donnons quelques précisions qui vous permettrons de préparer cette nouvelle année, un peu exceptionnelle il faut le dire.

CONCERT DE LA RENTREE

Nous avons prévu cette année de commencer très tôt par un
SUPER CONCERT DE PIANO

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 1999
à 21 Heures en l'église Saint SATURNIN de MERVILLE

Au piano : **Vladislav MOURTAZINE**
Dans un programme BACH et BEETHOVEN

Une très belle soirée en perspective avec ce pianiste Russe d'exception, à ne manquer sous aucun prétexte !

INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Elles auront lieu comme d'habitude dans la salle du rez de chaussée de l'école de musique,
rue de la Brasserie, (anciennes écoles) les :

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1999 DE 18 H 00 à 19 H 30

JEUDI 9 SEPTEMBRE 1999 DE 18 H 00 à 19 H 30

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999 DE 18 H 00 à 19 H 30

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1999 DE 10 H 00 à 12 h 00

Tous les instruments habituels sont disponibles : ACCORDEON, PIANO, VIOLON et ALTO, FLÛTE,
GUITARE CLASSIQUE et RYTHMIQUE, SAXO, CLARINETTE, BATTERIE, ORGUE CLASSIQUE,
TROMPETTE ...

Bien sur tous les niveaux de solfège enfants et adultes, sans oublier la classe d'initiation musicale pour les
tout petits de 6 ans, et les classes d'ensemble (et meme un petit orchestre si possible !

Et bien entendu, le chant choral avec le groupe vocal EVASION MUSICALE qui reprendra ses répétitions le
Vendredi 10 septembre 1999 à 19H30 à l'école de musique (rez de chaussée).

Nous espérons que ces vacances vous ont préparé une bonne forme pour cette année car nous vous
préciserons plus tard toutes les activités prévues par l'école de musique pour cette année exceptionnelle

BONNE RENTREE A TOUS

FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

L'Assemblée générale a eu lieu le dimanche 20 Juin.

Le Président P. AUGUSTE et le Trésorier Ch. SICRE ont présenté les rapports moraux et financier ; bilan approuvé à l'unanimité.

Le président remercie également la municipalité, les commerçants, ainsi que les sponsors pour leur soutien en souhaitant que cela continu pour la saison à venir.

Certaines catégories ont déjà rechaussé les crampons bon courage à eux.

Les seniors recommencent la saison sous la direction d'un nouvel entraîneur monsieur A BRIOL, nous lui souhaitons la bienvenue au club.

Toujours en entente avec AUSSONNE des débutants jusqu'au moins de 17 ans.

Après un bon repos bien mérité pendant ces vacances, nous souhaitons à nos joueurs ; éducateurs, entraîneurs dirigeants une bonne saison et remercions encore ces derniers pour leur dévouement.

NOTA Les inscriptions des débutants et nouveaux joueurs pour la saison 1999 2000 se feront au stade municipal de MERVILLE le premier mercredi de la rentrée.

Pour tout renseignement contacter le responsable des jeunes :

PATRICK HUILLET 05 61 85 06 56

La secrétaire : MARYSE MENUZZO. 05 62 13 72 70

Les membres démissionnaires du conseil d'administration A. THENEGAL, R. NICODEMO, P. SOBESTO, qui se représentaient pour le renouvellement du 1/3 sortant, ont été réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration constitué suite à l'assemblée se compose de la façon suivante :

PRESIDENT D'HONNEUR : F. BENTANAX MAIRE DE MERVILLE

		RESPONSABLE DES EQUIPES	
PRESIDENT	: P. AUGUSTE	SENIORS	: A. BRIOL
VICE PRESIDENT	: TH LLORCA		: J.P. CESHIN
			: J M REMASEILLE
SECRETAIRE	: M. MENUZZO	- 17 ans	: PH. SOBESTO
SECRETAIRE ADJOINTE	: A. FERRAZ		: A. THENEGAL
SECRETAIRE ADJOINTE	: M.L. FAURIE	- 15 ans	: D. MENUZZO
TRESORIER	: CH. SICRE	- 13 ans	: J.M. HOURCADE
TRESORIER ADJOINTE	: S. CESHIN	BENJAMINS	: P HUILLET
		POUSSINS	: P HUILLET
RESPONSABLE DES JEUNES	: P.HUILLET	DEBUTANTS	: J.P. TREBEL
RELATION MAIRIE	: P AUGUSTE	VETERANS	: F. SANTACREU
RELATION DISTRICT	: J.J. TOURNIER		
MEMBRES DELEGUES :	: D. LARRIEU et F. TOFFANELLO		
	: P. TOFFANELLO		
	: F. MALBRANCQ		
	: R. NICODEMO		
	: M. SANTOUL		

MATCHS A DOMICILE SAISON 1999 - 2000

MATCHS ALLER

Heures des matchs

FC1 : 20H30

FC2 : 18H30

Samedi 11/09/99

MERVILLE FC1 VERFEIL
MERVILLE FC2 ST ARAILLE

Samedi 02/10/99

MERVILLE 1 ST ALBAN
MERVILLE 2 BONNEFOY

Samedi 30/10/99

MERVILLE 1 FROUZINS
MERVILLE 2 MONTGISCARD

Samedi 13/11/99

MERVILLE 1 RODEO
MERVILLE 2 VILLENEUVE

Samedi 04/12/99

MERVILLE 1 LAUNAGUET
MERVILLE 2 MONDAVEZAN

Samedi 23/01/2000

MERVILLE 1 AUSSONNE

FOYERS RURAUX DAUX
MONDONVILLE-MERVILLE

NOUVEAUTE SAISON 1999/2000

DANSES DE SALON

VOUS AIMEZ DANSER, VOUS AMUSER?

LA SOLUTION?

"TRI DANSE"

ROCK-VALSES-

JAVA-

TANGO-PASO...

Renseignements

Mr KIENER ADRIEN

31330-MERVILLE

début des cours

13 septembre 1999

cours à DAUX à partir
de 20h

imprime par nos soins ne pas jeter sur la voie
publique



FOYER RURAL DE MERVILLE

Avec la fin des vacances scolaires, les activités du Foyer Rural vont reprendre le **15 septembre 1999**- Les inscriptions se dérouleront dans les locaux de la bibliothèque municipale du mercredi 15 septembre au samedi 2 octobre .

Pour les activités concernant la gymnastique, danse , et musculation munissez vous d'un **certificat médical**

Nous vous rappelons que la carte d'adhérent du Foyer Rural vous autorise l'accès de la piscine du centre **MARCEL PAUL** située à Mondonville.

La carte d'adhérent donne également droit à une réduction au cinéma de **GRENADE**. Les inscriptions seront prises uniquement pendant les heures de permanences

ACTIVITES PROPOSEES

THEATRE ADULTES . SALLE DU 3eme AGE

LUNDI SOIR DE 21H00 à 23H00

CONTACT **MARIE FRANCE ORTEGA** :TEL : 05-61-85-00-03

THEATRE ENFANTS TE ADOLESCENTS

MERCREDI APRES MIDI DE 17H00 à 19H00

CONTACT **MARIE PIERRE DUNAS** :TEL : 05-61-82-05-61

COUTURE : SALLE DU FOYER

MARDI DE 13H30 à 16H30

CONTACT : **AIMEE GRIMARD** : TEL 05-61-85-02-47

GYMASTIQUE

LUNDI GYMASTIQUE DOUCE DE 9H00à 10H00

MARDI GYMASTIQUE NORMAL DE 18H00 à 19H00

MARDI DE 19H00à 20H00 STRECK

En parallèle circuit training en musculation

JEUDI **BODY SCULPT** (renforcement musculature) de 18H00à 19H00

JEUDI **CARDIO (LIA HIGHT LOW)** de 19H00à 20H00

MUCULATURE en parallèle

YOGA :SALLE DU JUDO

JEUDI SOIR DE 18H30 A 20H00

PATCHWORCK au FOYER RURAL

LUNDI DE 14H00 à 16H00

JEUDI DE 14H00à16H00

CONTACT **CATHY CAYRE** – 05-61-85-77-52

SCRABBLE

JEUDI DE 14H00 à 16H00

CONTACT **HELENE TEULIERES** – 05-61-85-12-03

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

MERCREDI DE 16H00 à 20H00

JEUDI DE 17H00 à 19H00

SAMEDI DE 10H00 à 13H00

RESPONSABLE MARIE PIERRE DUNAS -05-62-13-41-12

DANSES DE SALON

COURS A DAUX DE 20H00 à 22H30

MARDI SOIR DE 20H00 à 21H30 DEBUTANT

DE 21H30 à 22H30 NIVEAU SUPERIEUR

CONTACT ADRIEN KIENER 05-61-85-11-58

COURS DE DANSES

ACTIVITE	TRANCHES D'AGE	JOUR	HORAIRES
EVEIL	4-6ANS	LUNDI	16H45-17H45
JAZZ 3	10-12 ANS	LUNDI	17H45-18H45
JAZZ 1	6-8 ANS	MARDI	16H45-17H45
JAZZ 5	ADO	MERCREDI	14H30-15H30
CLASSIQUE 1	6-8 ANS	MERCREDI	15H30-16H30
CLASSIQUE 2	8-10 ANS	JEUDI	16H45- 17-45
JAZZ 2	8-10 ANS	VENDREDI	16H45-17H45
JAZZ 4	12-14 ANS	VENDREDI	17H45-18H45
CLASSIQUE ADULTE		SAMEDI	9H30-11H00
JAZZ ADULTE		SAMEDI	11H00-12H30

BASKET MERVILLOIS

Comme tous les ans, le Basket Mervillois reprend du service à partir du :

*** Mercredi 25 Août à 20 H 30**

pour les Séniors filles (an 1981), Cadettes (an 1982, 1983 et 1984) et Cadets (an 1982, 1983 et 1984).

Pour les autres catégories Benjamines (1987,1988), Poussins (1989,1990), Mini-Poussins (1991,1992) et Babys (1993), les inscriptions et les entraînements auront lieu le mercredi à partir du :

*** Mercredi 15 septembre 1999 à 14 H 00.**

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUSES ET NOMBREUX.

Pour toutes les personnes intéressées que ce soit pour jouer ou pour encadrer nos équipes, veuillez contacter :
Véronique CABALLERO au 05.61.85.06.39
(Domicile) ou au 05.61.71.72.56 (Bureau) et Patricia NAVERI au 05.61.85.13.79 (Bureau).

31-MERVILLE

COMITE DES FETES

REVEILLON

SAINT SYLVESTRE

SOIREE CABARET AVEC

MARYANNA ET SES DANSEUSES

et animation jusqu'au bout de la nuit

MENU

Apéritif de bienvenue

Salade Quercynoise et son foie gras

1/2 Langouste Bellevue

Trou Normand

Tournedos sauce Morille

Garniture Forestière

Salade de noix eRoquesfort

Marquise au chocolat avec crème Anglaise

Vins rouge / Rosé / Blanc-

Champagne - Café - Digestifs

Réservation obligatoire à la
Quincaillerie André SIMON

05 61 85 0078

PRIX 590frs-places limitées

Date limite 15/11/1999

Acompte 50% non remboursable à
l'inscription

imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

COTILLONS
AMBIANCE
ASSUREE

Parking gardé



s i v o m
du canton de
grenade
sur garonne

NUMERO SPECIAL O.D.A.H.

La Lettre du SIVOM de Grenade

Bulletin d'information du SIVOM de Grenade

Comité de rédaction : Jean Arrecgros - Jean-Louis Frapech - Alain Busque - André Hoefflich - Michel Arrecgros - Bernard Salabert

Directeur de la publication : Jean Arrecgros

Imprimé par le SIVOM de Grenade

L'Amélioration de l'habitat, vous êtes concernés.

Au mois de février, nous vous avons informé du travail du SIVOM quant à la mise en place d'une Opération Départementale d'Amélioration de l'Habitat qui portera sur les 13 communes suivantes : **Grenade, Menville, Menville, Daux, Montaignut sur Save, Saint-Paul sur Save, Bretx, Launac, Larra, Thil, Le Burgaud, Saint-Cézert, Ondes.**

C'est aujourd'hui chose faite. Je vous rappelle que cette opération va vous permettre de **bénéficier de subventions pour remettre en état votre patrimoine.** L'ARIM Midi-Pyrénées, le Bureau d'Etudes que nous avons choisi pour aider et vous conseiller, commence dès aujourd'hui la "phase d'étude" c'est à dire, entre autres, le recensement de vos projets. Cette phase est importante puisqu'elle permettra à nos partenaires, **l'Etat, le Conseil Général et l'ANAH,** de définir l'enveloppe financière à réserver pour nos communes.

Réhabiliter l'habitat ancien c'est :

- Participer au développement local,
- Mieux vivre dans son logement, doté de tous les éléments de confort,
- Offrir de nouveaux logements à la population notamment aux jeunes de nos communes,
- Favoriser l'arrivée de nouveaux ménages,
- Soutenir le marché local du Bâtiment et des Travaux Publics.

Pour que cette opération soit une réussite, il faut qu'elle vous intéresse. Faites nous connaître votre projet en utilisant pour cela le bulletin réponse au dos de ce document.

Je compte sur vous.

Le Président
Jean ARRECGROS

Les élus de vos communes, à travers le SIVOM, ont manifesté la volonté de vous aider à améliorer votre habitat. Grâce à l'Opération Départementale d'Amélioration (ODAH) qu'ils mettent en place sur votre secteur :

☛ des aides financières et adaptées à votre projet vont être disponibles en 1998 - 1999 - 2000.

Ces aides, qui seront à votre disposition pendant 3 ans, doivent être réservées prochainement auprès de l'Etat, du Conseil Général et de l'ANAH. Afin de savoir si cette opération vous intéresse et l'enveloppe financière à réserver, il faut nous faire connaître votre projet et votre intention de travaux pour les trois ans à venir.

☛ Pour cela, il est indispensable de remplir et de renvoyer sans tarder le coupon - réponse de ce document.

Lors des réunions publiques, nous nous sommes peut être déjà rencontrés ou nous allons nous rencontrer.

LAUNAC (3 Juin) - MENVILLE (5 Juin) - MERVILLE (10 Juin) - GRENADE (17 Juin)

Nous sommes à votre disposition pour :

- vous informer
- répondre à vos questions
- vous conseiller

☛ Nous avons besoin de vous pour aller plus loin dans cette ODAH.

Avec vos élus nous comptons sur vous pour nous renvoyer avant le 30 Juin 1997 la fiche ci-contre dans votre Mairie ou à l'ARIM Midi-Pyrénées. (Association de Restauration Immobilière Midi - Pyrénées)

Attention cette fiche n'est ni une demande de subvention, ni un engagement de votre part.

L'Equipe de l'ARIM Midi-Pyrénées

Améliorer l'habitat c'est possible grâce à : l'Opération Départementale d'Amélioration de l'Habitat

Pendant 3 ans, vous pourrez obtenir des aides adaptées à votre projet, que vous soyez :

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Vous souhaitez améliorer le logement que vous habitez ou que vous allez habiter et dont vous êtes propriétaire.

Vos ressources sont inférieures à certains plafonds. Votre logement a plus de 20 ans.

Vous souhaitez par exemple refaire la toiture, installer un chauffage, une isolation, créer une salle de bains.... ou réaliser d'autres travaux.

Vous faites réaliser les travaux par des professionnels.

Vous pourrez peut être bénéficier de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat.

Elle peut être de 25 % ou de 35 % du montant des travaux TTC, calculée sur des travaux maximum de 70 000 F.

Vous êtes retraité, vous pouvez peut être bénéficier d'un complément de votre Caisse de Retraite.

PROPRIETAIRES BAILLEURS

Vous souhaitez rénover le(s) logement(s) de vos locataires, entretenir votre patrimoine, aménager des logements, vous constituer un patrimoine ...

Vous faites réaliser les travaux par des professionnels.

Vous pourrez peut être bénéficier d'une subvention de l'ANAH. Cette subvention peut être de 3 ordres, à vous de choisir :

- 25 % du montant des travaux**
 - vous louez le prix que vous voulez
 - vous choisissez le locataire que vous voulez
- 45 % du montant des travaux*
 - ☞ vous conventionnez votre logement
 - vous louez à un prix qui vous est fixé
 - votre locataire doit avoir des revenus moyens
- 75 % du montant des travaux*
 - ☞ vous conventionnez votre logement
 - vous louez à un prix qui vous est fixé
 - vous choisissez le locataire parmi ceux présentés par la Commission d'Attribution.

* dans la limite de la dépense du plafond subventionnable

** Engagement de location sur une durée de 10 ans

☞ Convention avec l'Etat sur une durée de 10 ans

NE COMMENCEZ JAMAIS LES TRAVAUX AVANT D'EN AVOIR EU L'ACCORD
CHACUN CAS EST PARTICULIER, RENSEIGNEZ - VOUS !

COUPON - REPONSE

Nom, Prénom :

Adresse complète :

Tél :

profession :

Ceci n'est pas une demande de subvention

Remplissez les colonnes qui vous concernent en cochant les cases correspondant à votre cas

Ne commencez jamais les travaux avant accord de subvention

PROPRIETAIRES OCCUPANTS (logement de + de 20 ans)	LOGEMENTS LOCATIFS DE PLUS DE 15 ANS (Loués à l'année)	LOGEMENTS VACANTS DE PLUS DE 15 ANS
Je suis propriétaire occupant de mon logement (résidence principale) Couple avec : 1 revenu ☐ 2 revenus ☐ Personnes à charge : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 Revenu imposable (à relever sur l'avis d'imposition ou de non imposition 1995) :	Je possède 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ logements loués sur la ou les communes de : Adresse du ou des logements : ☐ Location permanente ☐ Location saisonnière : semaines/an	Je possède 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ logements vacants sur la ou les communes de : Adresse du ou des logements : Occupation souhaitée : Saisonniers ☐ - Permanents ☐
Mon logement possède : WC intérieur ☐ Salle d'eau ☐ Installation de chauffage ☐ De quel type ? :	Ce ou ces logements possèdent : N°1 N°2 N°3 ☐ ☐ ☐ WC intérieur ☐ ☐ ☐ Salle d'eau ☐ ☐ ☐ Installation de chauffage Quel est le type de chauffage ?	Ce ou ces logements possèdent : N°1 N°2 N°3 ☐ ☐ ☐ WC intérieur ☐ ☐ ☐ Salle d'eau ☐ ☐ ☐ Installation de chauffage Quel est le type de chauffage ?
Je souhaite réaliser les travaux suivants dans le logement que j'occupe : ☐ Création de WC ☐ Création de salle d'eau ☐ Création de chauffage ☐ Création d'isolation ☐ Réfection de toiture ☐ Réfection de crépis ☐ Autres travaux à préciser :	Je suis intéressé par les aménagements suivants dans le ou les logements que je loue (en résidence principale) : N°1 N°2 N°3 ☐ ☐ ☐ Création de WC ☐ ☐ ☐ Création de salle d'eau ☐ ☐ ☐ Création de chauffage ☐ ☐ ☐ Création d'isolation ☐ ☐ ☐ Réfection de toiture ☐ ☐ ☐ Réfection de crépis ☐ ☐ ☐ Autres travaux à préciser :	J'envisage de louer à l'année ce ou ces logements vacants à condition d'effectuer les travaux suivants : N°1 N°2 N°3 ☐ ☐ ☐ Création de WC ☐ ☐ ☐ Création de salle d'eau ☐ ☐ ☐ Création de chauffage ☐ ☐ ☐ Création d'isolation ☐ ☐ ☐ Réfection de toiture ☐ ☐ ☐ Réfection de crépis ☐ ☐ ☐ Autres travaux à préciser :
Je souhaite réaliser ces travaux au cours de l'année : 1998 - 1999 - 2000 (à préciser)	Si possible estimation des travaux :	☐ Je souhaite vendre.

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS CI-DESSUS SERONT UTILISES CONFIDENTIELLEMENT ET N'ENGAGENT EN AUCUNE FACON LE DEMANDEUR.

OU A ADRESSER A : ARIM Midi-Pyrénées - 2 chemin de Cambert - 31100 TOULOUSE Téléphone : 05.61.41.72.72.

Contacts : Mme LE QUELLEC
M. SOUBRANNE

Avec le SIVOM de Grenade

Notre commune mise sur l'Habitat

L'Opération Départementale d'Amélioration de l'Habitat, c'est des subventions, des prêts, des aides, des conseils pour :

- 👉 Améliorer votre logement,
- 👉 Valoriser votre patrimoine,
- 👉 Financer vos projets,
- 👉 Connaître vos droits.

O . D . A . H .

Venez Vous Renseigner !

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Mardi 10 Juin 1997 à 21H00
Salle de la Mairie de Merville

Partenaires : Votre commune, le SIVOM de Grenade, le Conseil Général, l'Etat, l'ANAH
Animation : ARIM Midi - Pyrénées